



Date de convocation  
Le 30 Mai 2023

DELIBERATION N° 2023 - 1.3 - 40

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le seize Juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

**Date de publication**

Le 30 Mai 2023

**Étaient présents** : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, DOURLIN Aurélien, BLONDEL Sylvie COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle formant la majorité des membres en exercice.

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

**Absents excusés** : HUBERSON Marie-Pierre et TREHET Laurent.

Présents : 13

Madame GABRIEL Fabienne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

Votants : 13

**OBJET : 2023 - 1.3 - 40 - CONVENTION D'UTILISATION DE LA DESHERBEUSE**

Considérant l'acquisition d'une désherbeuse en partenariat avec la commune de MELAMARE

Monsieur le Maire expose qu'il convient d'établir une convention d'utilisation de la désherbeuse

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Dit que la désherbeuse sera utilisée en temps partagé à 50% de temps par commune par relevé du compteur à chaque transfert
- Dit que chaque commune utilisera sa propre brosse
- Autorise le Maire à signer la convention

Voté à l'unanimité.

Le Maire,  
Hubert LECARPENTIER  
Le 23 Juin 2023

